

Débats autour des subventions culturelles

Publié le 02/03/2021 à 06:26 | Mis à jour le 02/03/2021 à 06:26

la Nouvelle
République.fr

- Touraine-Est Vallées

C'est toujours intéressant quand il y a un débat. C'est ce qu'explique le président de la Tev (Touraine-Est Vallées), Vincent Morette, en conseil communautaire, en conclusion d'un vaste échange autour de la question de subventions à des associations musicales ou culturelles. Du débat il y en eut. L'épine dorsale des échanges était liée à ce que certains élus du nord de la Tev, notamment de Monnaie et Vouvray, contestent, la répartition des subventions proposée par le vice-président, Gilles Augereau. C'est Anne-Marie Léger (Monnaie) qui est montée au créneau la première, à propos de l'attribution de 5.000 € octroyée à l'association À (H) auteur de mots, qui organise un festival dédié aux auteurs, en lien avec la Tev et qui se tient sur les communes de Vouvray, Vernou-sur-Brenne, Reugny et Chançay. Anne-Marie Léger pointe « un festival qui met en avant une AOC (1) » (celle de Vouvray), sous entendu il n'a pas d'envergure intercommunale. Ce que ne pense pas du tout Gilles Augereau qui justifie cette subvention « car ce festival concerne quatre communes du territoire de la Tev et a donc un rayonnement communautaire. Je comprends la réaction de Monnaie des communes du sud, mais je souhaite que ce festival vienne sur d'autres communes. » Un autre festival, Jazz en Touraine, a fait débat à travers la subvention de 20.000 € qui lui est attribuée. C'est Nathalie Même (Vouvray), qui n'est pas d'accord. « Ce n'est pas la somme que nous avons convenu en commission. Nous nous sommes réunis deux fois pour établir et débattre et je pense que cela décrédibilise notre travail, si ça ne change pas je m'abstiendrais. » Là encore, Gilles Augereau a justifié la décision prise en bureau communautaire ; « j'ai proposé plus car c'est un festival à rayonnement national. Si on n'est pas capable de donner cette subvention au jazz, je ne sais pas ce que je fais là. Quand on baisse une subvention nous avons le droit d'être grognon mais pas là... » Quant aux subventions attribuées aux formations musicales, elles aussi, elles ont été discutées. Brigitte Pineau (Vouvray) ne comprend pas la différence notamment « entre l'AOC Musical'Est et les autres. Il y a un manque d'équité. Les enfants du nord ne sont pas traités de la même manière qu'au sud. » Gilles Augereau n'est pas d'accord ; « l'AOC propose une pratique collective pour les élèves. » Ce dernier, soupçonnant des petites querelles entre communes, a voulu mettre les choses au point, « je raisonne en territoire, ce n'est peut-être pas le cas de tout le monde. » Rejoint par Laurent Thieux et Sophie Dumagnou (Montlouis). Vincent Morette a donné la conclusion, « je souhaite une stabilité des associations. Il faut absolument avoir l'esprit communautaire. »

(1) Association orchestres et chœur.